

la vie économique de notre pays. Les limites de temps et de lieu ne s'appliquent plus. La microtechnologie est tout à fait portable. Le lieu de travail de demain peut être une petite ou une grande ville, la maison ou le bureau. La technologie nous laisse envisager une nouvelle liberté et de nouvelles façons de participer à la vie économique du pays.

Le gouvernement connaît fort bien les problèmes qui affligent notre pays. Il est évident depuis quelques années déjà que l'évolution technologique va en s'accéléralant et qu'elle pose de nouveaux problèmes. Le gouvernement précédent ne semblait pas très conscient de cette évolution manifeste et ce n'est que lentement qu'il a pris des mesures pour y faire face.

Lorsque nous avons consulté la population, nous avons posé aux personnes et aux associations que nous avons rencontrées un certain nombre de questions simples, par exemple: Y a-t-il suffisamment de programmes de formation au Canada? Est-ce la formation voulue? Formons-nous les bonnes personnes aux bons endroits, afin de répondre aux besoins de demain? Les réponses obtenues étaient le signe d'une longue série d'échecs.

Tout d'abord, les programmes étaient si complexes et les tracasseries administratives si lourdes que le secteur privé, les syndicats et les Canadiens en général y renonçaient souvent. Les programmes de formation semblaient ne conduire nulle part. Les projets d'utilisation de la main-d'œuvre disponible ne faisaient que déplacer les gens, un peu comme des paquets dans des entrepôts, jusqu'à ce qu'ils soient de nouveau admissibles aux prestations d'assurance-chômage. Les programmes de formation et de création d'emplois, au lieu d'être intégrés, afin de donner à une personne l'expérience et les compétences voulues pour obtenir un emploi, fonctionnaient généralement de façon distincte.

Les programmes ne tenaient généralement pas compte des diversités régionales. On envisageait des solutions à la source et on les imposait sans tenir compte du fait que ce qui est bon dans une province peut être tout à fait inutile dans une autre. Même certains programmes conçus expressément pour combler les lacunes d'autres programmes ne semblaient pas fonctionner. Les initiatives distinctes prises pour les femmes ont eu davantage pour effet de couper les femmes du gros des emplois que de favoriser leur promotion sociale.

Les consultations ont donné des leçons utiles dont le gouvernement a tenu compte dans la nouvelle stratégie de l'emploi. Il faut un véritable développement, pas un état de sujétion. Les programmes et les initiatives doivent préparer les gens à des emplois dignes de ce nom.

Il faut considérer la formation et la création d'emplois comme un investissement; il s'agit de rendre la population active canadienne concurrentielle à l'échelle mondiale. Il faut encourager les femmes et les hommes à considérer l'amélioration des compétences non pas comme un événement unique mais comme une situation permanente, comme une partie d'un processus d'apprentissage qui dure toute la vie. Il faut intervenir sur le marché du travail en collaboration avec les provinces, le secteur privé et bien d'autres organismes.

La conférence des premiers ministres de Regina a montré que le gouvernement obtient un consensus national. Les participants ont parfaitement reconnu l'importance du perfectionnement professionnel pour le renouveau économique. Ils se sont engagés à collaborer pour mettre au point et mettre en œuvre une stratégie de l'emploi entièrement nouvelle.

### Haute technologie—Formation

Les premiers ministres sont tombés d'accord sur les points suivants. Les programmes doivent répondre aux besoins différents de toutes les régions. Il faut une certaine souplesse et une certaine participation communautaire. Les pouvoirs publics et le secteur privé doivent se partager les responsabilités. Les petites entreprises jouent un rôle absolument essentiel. Les femmes, les autochtones, les jeunes et les autres groupes sociaux doivent être sur un pied d'égalité en matière de formation et d'emploi. Les programmes doivent être simples et compréhensibles. La formation doit apporter un certain avantage économique. La formation pour le plaisir est une chose du passé.

Deux des six tendances de la nouvelle stratégie de l'emploi concordent avec la résolution du député. La première, c'est l'amélioration des compétences à laquelle le gouvernement consacra 80 millions de dollars en 1985-1986. Il s'agit d'aider les personnes qui occupent un emploi menacé par le changement technologique à acquérir les compétences et l'expérience nécessaires pour occuper un autre emploi et faire une nouvelle carrière.

La deuxième est la préparation au marché du travail à laquelle le gouvernement consacra 125 millions en 1985-1986. Ce programme vise à aider les jeunes, les femmes adultes ainsi que d'autres personnes à se lancer ou à revenir sur le marché du travail. Les cours de formation et le perfectionnement professionnel dispensés dans le cadre de ce programme seront axés sur l'acquisition des compétences et de l'expérience nécessaires. Il s'ensuit naturellement que les participants, et notamment des jeunes, bénéficieront d'une formation et d'une expérience dans des secteurs de pointe.

En conclusion, le gouvernement a plusieurs longueurs d'avance sur ce que dit le député au sujet des consultations. La stratégie du gouvernement vise à aider les jeunes à s'intégrer à la population active d'une manière productive et satisfaisante, ainsi qu'à acquérir des compétences et une expérience professionnelle de base.

En collaboration avec les provinces et le secteur privé, le gouvernement fera bien plus que simplement permettre aux jeunes de recevoir une formation dans des secteurs de pointe. Il veillera à ce que les connaissances et l'expérience acquises par les jeunes les préparent bien aux débouchés de l'avenir, qui, nous le savons depuis des années, seront profondément liés à l'évolution technologique.

[Français]

**M. Léo Duguay (Saint-Boniface):** Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je vais parler sur cette motion. Je veux premièrement dire à mon collègue d'Ottawa-Vanier (M. Gauthier) que je suis parfaitement d'accord sur l'historique qu'il vient de nous présenter. Il est bien clair qu'il a donné beaucoup à penser et qu'il a très bien situé le problème.

Monsieur le Président, par exemple, je doute fort que le député ait proposé cette motion s'il avait compris les objectifs du document de consultation sur la formation présenté en décembre dernier. Je le dis parce que la consultation que nous avons déjà entamée est beaucoup plus large que celle qu'il nous décrivait tantôt.

La nouvelle stratégie du marché du travail annoncée par le très honorable premier ministre et madame la ministre à la conférence des premiers ministres de Regina donne plus